

PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, à 16 h 30, le 5 mai 2005.

Sont présents :

M. Jean Garon, maire de Lévis, vice-président
M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec
M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier
Mme Danielle Roy-Marinelli, conseillère de la Ville de Lévis

Est absent :

M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, président

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
M^e Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance

Le vice-président ouvre la séance. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

Approbation du procès-verbal de la séance tenue le 14 avril 2005

Résolution n° E-2005-48

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 27 avril 2005.

Adoptée à l'unanimité

Engagement d'une étudiante-stagiaire en aménagement du territoire au cours de la période estivale 2005

Résolution n° E-2005-49

D'engager madame Kathy Lévesque à titre d'étudiante-stagiaire en aménagement du territoire pour une période de douze semaines au cours de la période estivale 2005.

De fixer sa rémunération au taux horaire de 13,50 \$, à raison de 35 heures par semaine, pour un montant total de 5 670 \$, plus 4 % de vacances.

Référence : Mémoire du 29 avril 2005
Certificat du
Trésorier : CT-2005-74
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Engagement d'une étudiante au cours de la période estivale 2005 / Projet Canards Illimités

Résolution n° E-2005-50

D'engager madame Mélanie Lévesque à titre d'étudiante-stagiaire pour une période de douze semaines au cours de la période estivale 2005 pour le projet Canards Illimités sur les milieux humides du territoire de la CMQ.

De fixer sa rémunération au taux horaire de 12,50 \$, à raison de 35 heures semaines, pour un montant total de 5 250 \$, plus 4 % de vacances.

Référence : Mémoire du 2 mai 2005
Certificat du
Trésorier : CT-2005-75
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Bordereau d'information

Résolution n° E-2005-51

De prendre acte du bordereau d'information en date du 5 mai 2005 contenant les documents suivants :

1. Note datée du 27 avril 2005 du coordonnateur à l'aménagement adressée au directeur général concernant une demande d'autorisation à la CPTAQ de la municipalité de Sain-Jean.
2. Note datée du 28 avril 2005 de monsieur Denis Ouellet adressée au directeur général concernant une demande d'avis de la ministre des Affaires municipales et des Régions relativement à une modification du schéma de la MRC de La Côte-de-Beaupré.
3. Note datée du 4 mai 2005 du coordonnateur à l'aménagement adressée au directeur général concernant une demande d'autorisation à la CPTAQ de la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans.

Référence : Bordereau d'information du 5 mai 2005
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.

VICE-PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE